

# JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD.

ANNONCES & AVIS DIVERS.

Le journal paraît deux fois la semaine : le Mercredi et le Samedi.

ABONNEMENT : { Pour Roubaix : 18 fr. par an,  
— 10 fr. pour six mois,  
— 6 fr. pour trois mois.  
Pour le dehors, les frais de poste en plus.  
Un numéro : 25 centimes.

Bureau du Journal, 20, rue Neuve,  
A ROUBAIX,

Où l'on reçoit les annonces et les réclames.

Les annonces et les réclames publiées dans le Journal de Roubaix paraissent le Dimanche dans le Journal d'Annonces qui contient le BULLETIN COMMERCIAL de Roubaix et de Tourcoing.

Tout ce qui intéresse le commerce à un point de vue général sera inséré gratuitement.

ROUBAIX, 19 décembre.

Moniteur du 16 décembre.

PARTIE OFFICIELLE.

Par décret impérial en date du 15 décembre 1860, M. Billault, ministre sans portefeuille, a été chargé de l'intérim du ministère de l'intérieur pendant l'absence de M. de Persigny.

Moniteur du 17 décembre.

PARTIE NON OFFICIELLE.

Les dernières nouvelles de Chine reçues par le Gouvernement de l'Empereur et qui portent la date du 3 octobre, font connaître les phases successives des négociations poursuivies de concert par le baron Gros et lord Elgin avec les autorités chinoises, postérieurement à leur départ de Tien-Tsin. Elles complètent aussi sur quelques points le récit des faits qui ont précédé les combats des 18 et 20 septembre.

On sait déjà comment le plénipotentiaire français avait été amené à envoyer à Tong-Tcheon M. le comte de Bastard, secrétaire d'ambassade, à l'effet de convenir avec les commissaires chinois Tsai, prince d'Y-Tsin, et Muh, de tout ce qui touchait à la signature des conventions arrêtées à Tien-Tsin. On lira ci-après le rapport adressé par M. de Bastard au baron Gros et dans lequel il rend compte de la mission dont il avait été chargé. Les détails contenus dans ce récit prouvent combien le langage et les actes des négociateurs chinois étaient peu de nature à faire prévoir aux ambassadeurs extraordinaires l'acte de perfidie qui, en contraignant les troupes alliées à reprendre les opérations militaires un moment interrompues, leur a procuré l'occasion de remporter sur l'armée tartare, renforcée de l'élite de ses soldats, les deux victoires de Chou-kin Wang et de Palikiao.

Le premier de ces deux combats avait pourtant fait tomber entre les mains des Chinois un petit nombre de Français et d'Anglais qui, restés à Tong-Tcheon après le départ de M. Bastard,

s'étaient vus coupés du camp des alliés par l'attaque imprévue de l'armée tartare. La remise de ces prisonniers devait être, aux yeux des plénipotentiaires alliés, la condition préalable de toute négociation ultérieure. C'est dans ce sens qu'il fut répondu aux nouvelles ouvertures faites par le prince Kong, frère de l'empereur, qui avait été substitué en qualité de commissaire à Tsai et à Muh révoqués de leurs fonctions à la suite de la bataille de Chou-kin-Wang. Le prince répliqua en demandant que le renvoi des prisonniers fût au contraire subordonné à la conclusion de la paix.

Devant cette réponse, il ne restait aux ambassadeurs qu'à remettre entre les mains des commandants alliés le soin d'obtenir par la force ce qu'on refusait à leurs demandes plusieurs fois répétées. C'est ce qui fut signifié au prince Kong par une lettre en date du 20 septembre. Néanmoins, au moment où les troupes alliées allaient se mettre en marche sur Pékin, le baron Gros, voulant tenter un suprême effort, s'adressa de nouveau au commissaire impérial pour l'avertir une dernière fois qu'il dépendait de lui d'arrêter, en adhérant à la demande qui lui était faite, la marche des flottes anglo française. Cette communication, en date du 2 octobre, était restée sans résultat. C'est à ce point que s'arrêtent les informations officielles; mais des dépêches transmises à Londres et à Saint-Petersbourg, et que nous avons successivement publiées, ont déjà fait connaître les nouveaux succès remportés par les armes alliées et l'heureuse conclusion d'une paix qui termine si glorieusement l'expédition entreprise par la France et l'Angleterre dans cette partie de l'extrême Orient.

Suit le rapport de M. le comte de Bastard à S. Exc. le baron Gros; les points principaux de ce rapport se trouvant analysés dans la note que nous venons de publier, nous croyons inutile de le reproduire.

Le Moniteur rend compte de la séance publique de l'École des Beaux-Arts, présidée par M. Walewski, ministre d'État, dans laquelle ont

été distribués les prix et médailles obtenus par les élèves de l'École pendant l'année 1859-1860. Voici quelques passages du discours prononcé dans cette solennité, par M. Walewski :

« En réunissant sous la direction du ministre d'État les beaux-arts et les belles-lettres, l'Empereur leur donne aux unes et aux autres un nouveau gage de sa haute protection; il les rapproche en quelque sorte de lui-même, il crée comme une administration des forces vives de l'esprit pour les centraliser, pour leur donner une impulsion commune. Appelé par sa confiance à cette direction supérieure du domaine de l'esprit, pénétré de ses généreuses intentions pour les intelligences, je m'appliquerai sans relâche à remplir ses grandes vues. Aussi l'École des Beaux-Arts peut-elle et doit-elle compter sur moi comme sur son protecteur naturel, comme sur le protecteur de tous ceux qui reproduisent l'idée du beau dans ces manifestations diverses. Et, qu'il me soit permis de le dire ici, la protection des arts n'est pas œuvre de bienfaisance, elle est, avant tout, œuvre d'initiative. Son véritable objet n'est pas de descendre auprès de toutes les vocations trompées, de toutes les impuissances qui se consumment dans l'oubli; elle a pour mission d'exalter le talent, de le susciter, de le découvrir, et de faire naître les chefs-d'œuvre. »

L'Empereur a décidé qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier prochain, et par réciprocité, les sujets de S. M. la reine de la Grande-Bretagne et d'Irlande venant en France seront admis à entrer et à circuler sur le territoire de l'Empire sans passeports. Le ministre de l'intérieur donnera des instructions à ses agents pour assurer l'exécution de cette mesure.

L'ambassadeur de l'Empereur à Saint-Petersbourg annonce, par dépêche télégraphique, que le gouvernement russe a reçu la nouvelle que le baron Gros et lord Elgin étaient entrés à Pékin le 22 octobre, et que la paix avait été signée le 26. Les ratifications ont été échangées le même jour. L'empereur de Chine qui, en

partant pour la Mantchourie, avait remis à son frère, le prince Kong, les pouvoirs nécessaires pour traiter, se disposait à rentrer dans sa capitale, que les troupes alliées commençaient à évacuer.

M. le vicomte de la Guéronnière, conseiller d'État en service ordinaire, est chargé temporairement de la direction générale de l'imprimerie et de la librairie.

M. le conseiller d'État conserve dans ses attributions la presse, le colportage et la propriété littéraire.

Le Moniteur d'hier contient un décret relatif à la composition de plusieurs tribunaux de première instance; nous y remarquons les dispositions suivantes :

Sont réduits de quatre juges à trois les tribunaux de Béthune et d'Hazebrouck;

Sont augmentés d'un juge et portés de trois à quatre les tribunaux d'Avesnes et de Boulogne.

Les réductions de personnel s'opéreront au fur et à mesure des extinctions.

Il y a eu hier conférence au ministère des affaires étrangères pour le traité de commerce à conclure entre la France et la Belgique.

La publication du nouveau tarif des douanes, pour l'importation en France des tissus anglais, avait surtout ému la fabrique de Roubaix, au sujet du classement des tissus mélangés de matières diverses où le coton est dominant.

On avait craint un instant que par suite d'une erreur matérielle, ces derniers fussent classés parmi les tissus de pur coton, pour lesquels le droit est spécifique, tandis qu'il est de 15 p. % ad valorem pour les autres.

Bien que la chose fût peu probable, une députation composée de

MM. WATTINNE-BOSSUT,  
LOUIS EECKMAN,  
A. DELFOSSE,  
et Jules DELATTRE,

s'est rendue à Paris, pour éclaircir le fait, et

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 19 DÉCEMBRE 1860.

— N° 41. —

FAUTE DE CONFIANCE

PAR G. RAIMUND.

VIII

Sur le château pesait ce silence poignant qui règne dans une maison mortuaire, surtout le jour des funérailles. Chacun y sentait doublement le vide laissé par la mort de la comtesse, car c'est seulement quand la dépouille mortelle d'un être chéri nous est enlevée pour toujours, comme l'âme à laquelle elle obéissait, que nous l'avons entièrement perdu.

Le vieux Kirn était inconsolable, quoi que fit Wagner pour le tranquilliser. Il s'accusait jour et nuit d'être l'assassin de la meilleure des femmes, et le docteur avait fort à faire pour empêcher ces reproches de transpirer. Paula, passionnée en tout, l'était aussi dans sa douleur, et il ne fallait rien moins pour la soutenir que les tendres consolations de son mari.

Mais il en était autrement du comte : son

chagrin siégeait là où ne peut pénétrer la consolation humaine. Et comme son cœur se contractait dans une douleur amère quand il pensait à la vie misérable qu'avait menée Marie, privée de secours, d'appui et de conseils! Pendant l'enterrement, quelques amis lui avaient parlé, mais il ignorait ce qu'ils lui avaient dit : son esprit était ailleurs.

Tout était fini. Il se trouvait seul dans sa chambre, lorsque Martin ouvrit doucement la porte et entra avec hésitation et lenteur, comme s'il n'osait s'acquitter de la commission qui l'amena.

— Monsieur le comte, dit-il enfin d'un air craintif, je ne voulais pas vous déranger aujourd'hui; mais voici une lettre dont le porteur est très-pressant. Il assure qu'elle est très-importante pour monsieur le comte et pour la famille entière.

Le comte la prit et la parcourut d'un regard rapide.

— Ah! c'en est trop, c'en est trop! s'écria-t-il, et il se leva en gesticulant avec tant de violence que le domestique recula effrayé. Tout son chagrin semblait avoir disparu tout à coup, ou du moins être refoulé par d'autres sentiments, et la colère et le mépris éclataient dans ses yeux.

— Monsieur le grand forestier de Haldern est-il encore ici? demanda-t-il au domestique étonné.

— Oui, monsieur le comte, il est resté, à la sollicitation de M. le baron.

— Bien! Prie-le de venir me voir sur-le-champ.

Le domestique sortit en secouant la tête, et le comte se mit à se promener dans sa chambre d'un pas rapide et agité.

— Ah! misérable, infâme! je te châtierai,

murmura-t-il, et alors je trouverai le repos de façon ou d'autre.

Le grand forestier se présenta bientôt. Le comte s'enferma avec lui, et ils ne laissèrent rien transpirer de leur entretien; mais quand M. de Haldern se retira, il était facile de voir, à sa physionomie, qu'il s'était agi d'une affaire importante. Il répondit évasivement aux questions d'Alexandre : — J'ai à remplir une grave et secrète mission du comte. — Alexandre demeura frappé de surprise : une grave et secrète mission, en un tel moment, en de telles dispositions d'esprit! Il s'empressa de monter chez son beau-père et le trouva à son secrétaire, entouré d'une foule de papiers.

— Pas maintenant, Alexandre, lui dit le comte en levant les yeux, mais plus tard, ce soir : j'ai à m'entretenir avec toi. A présent, laisse-moi seul.

Le baron ne savait que penser; tout cela lui paraissait louche. Il se tut cependant, de crainte d'effrayer sa femme.

Pendant ce temps-là, le grand forestier s'était rendu au moulin.

— Puis-je parler au monsieur étranger qui est chez vous? demanda-t-il au meunier qu'il trouva sur sa porte; dites-lui que je viens de la part du comte Schlettendorf et que j'apporte la réponse à sa lettre.

— Je vais l'en prévenir, répondit le meunier; mais les peintres sont si sauvages! celui-ci s'esquive toujours sitôt que quelqu'un arrive. On ne peut pourtant pas, grand Dieu! vivre tout seul avec les arbres de la forêt et les bestiaux.

Cette fois l'étranger se présenta sur-le-champ, et une déception des plus désagréables se trahit dans ses regards lorsqu'il aperçut le grand fo-

restier et non pas un domestique.

— Monsieur, dit Haldern, je vous prie, au nom du comte Schlettendorf, de m'accorder un moment d'entretien.

— Veuillez me suivre, répondit le Polonais avec un calme affecté; et en un instant ils furent dans le jardin derrière le moulin.

Je viens, reprit de Haldern, de la part de M. le comte, que vous avez mortellement offensé, vous provoquer au pistolet, et...

— Monsieur! s'écria Kielsky.

— Je vous en prie, ne m'interrompez pas.

Laissez-moi d'abord m'acquitter de ma mission; vous me ferez vos objections ensuite. Personnellement, je suis tout à fait étranger à cette affaire; le comte ne m'y a pas initié, il m'a seulement fait l'honneur de me charger de son cartel. Quant à vous, vous connaissez à fond les griefs qui le portent à cette résolution. Il vous

provoque, je le répète, au pistolet, à six pas de barrière; et comme il vous croit des motifs de ne pas chercher de seconds, il y renonce de son côté. Je serai un témoin impartial, pour vous

comme pour lui, et son médecin sera présent, cela va de soi. Afin que l'impartialité la plus rigoureuse soit observée sous tous les rapports, je vais faire venir de Heidelberg même des pistolets tout neufs, que l'on vous remettra sous leur enveloppe revêtue du timbre de la poste, ainsi que les balles. Vous aurez le droit de charger vous-mêmes. Si mon ami reste sur le carreau, il ne manque pas de mains et de cœurs pour lui rendre les derniers devoirs, et je suis chargé de vous faciliter, dans ce cas, les moyens de fuir et de vous remettre une somme importante. Si, au contraire, le sort des armes vous était fatal, on vous rendrait les derniers devoirs de la manière la plus convenable, vous n'en